

	Mission de quartier Plateau/Mont Valérien Compte Rendu de Conseil de Quartier
Rédaction : Z. BENOUDIBA Chef de Projet Plateau-Mont Valérien	Mercredi 30 novembre 2022 <u>Elus Présents</u> : G. Gauché-Cazalis, adjoint au maire délégué à l'Espace Public ; J. Pinto Martins, conseiller municipal en charge du quartier Plateau/Mont-Valérien ; E. Fossati, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative ; H. Allal, Conseiller Municipal, délégué au Sport ; J.L. Jathières, Conseiller Municipal, délégué aux Retraités et Séniors Environs 80 habitants présents

ORDRE DU JOUR

1. Plan de sobriété énergétique de la Ville, par A. Martin
2. Présentation des projets de budget participatif du quartier et rappel de la procédure, par E. Fossati
3. Point sur le projet rue de St Cloud, par G. Gauché
4. Questions diverses

1. Plan de sobriété énergétique de la Ville, par A. Martin (voir diaporama)

En avant-propos, M. Martin rappelle le contexte actuel de la guerre en Ukraine et de l'inflation a conduit à une augmentation de 137% des prix du gaz et de l'électricité.

Il est encore trop tôt pour évaluer les économies réalisées grâce aux mesures énoncées, un 1^{er} bilan sera réalisé fin 2023 sur l'impact financier de ces mesures.

Questions suite à la présentation :

- La ville procède au remplacement de tout l'éclairage public par des ampoules LED, moins énergivores. Les Certains secteurs n'ont pas encore été traités, un point sera fait par les services techniques.
- Des propositions issues de la salle afin de réduire les dépenses énergétiques seront étudiées par les services techniques en termes de faisabilité et de coût :
 - Eteindre 1 réverbère sur 2 sur la rue du Dr Charcot, par exemple.
 - Installer des détecteurs de mouvement sur les réverbères pur qu'ils s'allument lorsqu'il y a du passage : cette question pose immédiatement la question des moyens financiers, car ce genre de dispositif coute très cher
 - Possibilité d'éteindre complètement certains secteurs ou certaines rues à partir d'une heure tardive (ex.: de minuit à 5h du matin)
 - Suppression de l'eau chaude dans certains équipements publics
 - Privilégier les dispositifs de géothermie dans les nouveaux projets urbains, comme cela existe à Sayad ou Hoche.
- Existe-t'il un plan de sauvegarde de la Ville ?
Oui, mais ce n'est pas la Ville qui prend les décisions, c'est la Préfecture ; la Ville arrive en bout de chaine
- Bornes de recharge électriques des véhicules
 - Remplacement en cours des anciennes places « autolib » par la « Borne Bleue »
 - Sur le quartier, il n'y avait pas de bornes « autolib », une réflexion aura lieu pour voir s'il est possible d'en installer une, devant le Leclerc par exemple.

2. Présentation des projets de budget participatif du quartier et rappel de la procédure, par E. Fossati (voir diaporama)

Pas de questions sur ce sujet

3. Point sur le projet rue de St Cloud, par G. Gauché (voir diaporama)

- Rappel : projet inscrit dans l'engagement du mandat de réalisation de zones 30 dans tout le quartier
- Question du stationnement alterné et règlementé : le projet permettra de supprimer les stationnements alternés qui posent des problèmes lors de changements de côté et de mettre en place là où ce sera possible du stationnement résidentiel avec un système de macaron pour les riverains qui ne possèdent pas de parking privé.

LA PROCHAINE REUNION PUBLIQUE DU PROJET DU SECTEUR DE LA RUE DE ST CLOUD AURA LIEU LE :

JEUDI 6 AVRIL 2023, de 18H30 à 20H30

Préau de l'école élémentaire J. Ferry A

(Seront discutés avec les riverains l'impact des derniers aménagements, notamment le changement de sens de la rue P. Larousse)

4. Questions diverses

CADRE DE VIE

- Demande de création de passage piéton devant l'impasse D. Becker
- Rue St Maurice :
 - Remerciements des riverains pour la pose d'un ralentisseur sur la rue qui permet de diminuer la vitesse des véhicules
 - Signalement de scooters qui roulent vite sur le trottoir de l'avenue du Maréchal Joffre
 - Tri des déchets non respectés par l'enseigne de fast food de cette avenue

ENVIRONNEMENT

- Information quant à l'abattage de 6 marronniers morts sur l'allée des Marronniers, qui seront remplacés

AMENAGEMENT

- Quel devenir de l'ancien bâtiment jeunesse au 100, rue de La Source
 - La parcelle appartient au Département des Hauts-de-Seine ; un projet département/Ville est en cours de réflexion, celui-ci sera présenté dès les validations du projet, pas avant 2024

SECURITE/INCIVILITES

- Signalements de nombreux rodéos de scooters, de prises à contre-sens de rues, de cambriolages...
Les participants souhaiteraient une réunion publique spécifique sur le sujet de la Sécurité dans le quartier, en présentant un plan de sécurité par l'adjointe à la sécurité et la Police Nationale.
 - L'adjointe à la Sécurité a été informée de cette demande ; nous reviendrons vers vous sur ce sujet en 2023.